



Mémoires

Revue Scientifique des Lettres,
des Langues, des Arts
et de la Communication



**MÉMOIRES, Revue scientifique des Lettres, des Langues,
des Arts et de la Communication**

ISSN-L : 3104-9370

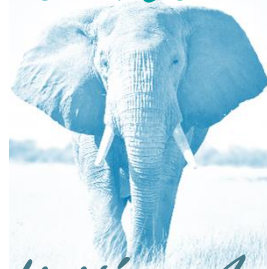
E-ISSN : 3104-9389

<https://memoiresrellac.ci/>

relac24.upgc@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo – Côte d'Ivoire)

Revue Mémoires



Périodicité : Annuelle

Numéro 001, Volume 1 – Décembre 2025

Coordinateurs - Coordonnateurs

ESSE Kotchi Katin Habib & TOURE Kignilman Laurent

Revue Mémoires, ISSN-L : 3104-9370 E-ISSN : 3104-9389
*relac24.upgc@gmail.com * <https://memoiresrellac.ci/>*

ADMINISTRATION ET NORMES ÉDITORIALES

Directeur de publication (Directeur de la revue)

Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Directeur adjoint

Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Directeurs financiers

Dr KOUAMÉ Konan Richard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dre KOUAKOU Brigitte C. Bosson, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef

Dr TOURÉ Kignilman Laurent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef Adjoint

Dr KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Secrétaires administratifs

Dr ETTIEN Kangah Emmanuel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr YEO Ahmed Ouloto, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAKOU Konan Arnaud J., Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Chargé de Communication et marketing

Dr TOURÉ Bassamanan, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dre KOFFI Anvilé Marie Noëlle, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr OUATTARA Alama, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAME Yao Gilles, Université Peleforo Gon Coulibaly

Représentants extérieurs

Dr (MC) CHAMSOUDINE Zataou Djibo, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr (MC) THIAM Khadim Rassoul, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)

Dre (MC) GOUDET Laura, Université de Rouen (Normandie - France)

Dr COULIBALY Moussa, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

Dr AIFOUR Mohamed Cherif, Université de Oum El Bouaghi (Algérie)

Dr DEDO Hermand Abel, Université Félix Houphouet-Boigny (Côte d'Ivoire)

Dr SILUE Gomongo Nagarwélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KONÉ Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr KOUAKOU K. Samuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Dr OUINGNON Hodé Hyacinthe, Université Abomey-Calavi (Benin)

Dr SÉRÉ Abdoulaye, École Normale Supérieure (Koudougou – Burkina Faso)

Dre MONSIA Audrey, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)

Dr GBOGBOU Abraham, École Normale Supérieure – Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur PAPÉ Adoux Marc, Université de Pennsylvanie (USA)
Professeur NGAMOUNTSIKA Edouard, Université Marien N'Gouabi (Rép. de Congo)
Professeur NDONGO Ibara Yvon-Pierre, Université Marien N'Gouabi (RD Congo)
Professeur KOUABENAN-KOSSONOU François, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur N'GUESSAN Assoa Pascal, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Professeur OUEDRAOGO Youssouf, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
Professeur TOUSSOU Okri Pascal, Université Abomey-Calavi (Benin)
Professeur OUATTARA Vincent, Université Nibert Zongo (Burkina Faso)
Professeur KOFFI Loukou Fulbert, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) BONY Yao Charles, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) BEUGRÉ Z. Stéphane, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) CHAMSOUDINE Zataou Djibo, Université Abdou Moumouni (Niger)
Dr (MC) COULIBALY Lassina, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) COULIBALY Nanourgo, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) DJOKOURI Innocent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) FANNY Losseni, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) FANNY Yacouba, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dre (MC) GOUDET Laura, Université de Rouen (Normandie)
Dr (MC) KOUASSI K. Jean-Michel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) KOUASSI Konan Stanislas, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) PENAN Yehan Landry, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) SAMBOU Alphonse, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
Dr (MC) SANOGO Drissa, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) SILUE Gnénébélougo, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr (MC) THIAM Khadim Rassoul, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)

COMITÉ DE REDACTION

Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr TOURÉ Kignilman Laurent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr ETTIEN K. Emmanuel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dr KOUAMÉ Konan Richard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Dre KOUAKOU Brigitte C. Bosson, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

LIGNE ÉDITORIALE



Faculté de conserver et de rappeler des états de conscience passés et ce qui s'y trouve associé... La Revue *Mémoires* (au pluriel) se pose comme un conservatoire des travaux inédits qui contribuent à enrichir les débats contemporains et à créer des pistes de développement. L'éléphant symbolise la force, la sagesse dans les pas, la résilience dans l'environnement universitaire et l'ambition de la revue.

MÉMOIRES est une revue de parution annuelle de l'Université Peleforo Gon Coulibaly. Elle garantit la publication des contributions originales dans les domaines des sciences humaines et sociales notamment des Lettres, des Langues, des Arts et de la Communication. En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du [CAMES](#), toute contribution engage son auteur, même des années après la publication de son article. La revue MÉMOIRES a pour vocation de promouvoir la recherche fondamentale et appliquée, en encourageant les approches transversales et innovantes. Elle s'adresse aux chercheurs, enseignants-chercheurs et professionnels désireux de partager leurs travaux dans un cadre rigoureux et exigeant. Les contributions peuvent relever de diverses méthodologies (théoriques, empiriques, comparatives, etc.), à condition qu'elles s'inscrivent dans une démarche scientifique claire et contribuent à l'avancement des connaissances.

La Rédaction

CONSIGNES AUX AUTEURS

Le nombre de pages minimum : 10 pages, **maximum** : 18 pages

Marge : haut et bas : 2 cm, droite et gauche : 2 cm.

Numérotation numérique : chiffres arabes, en bas et à droite de la page

Police : Arial narrow, Taille : 12

Interligne : 1,15

Orientation : Portrait

MODALITES DE SOUMISSION

Tout manuscrit envoyé à la revue Mémoires doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous et envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : relac24.upgc@gmail.com

Titre : La première page doit comporter le titre de l'article (taille 16, gras, couleur **bleu-vert foncé**), les Noms et Prénoms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.

Résumé : Le résumé ne doit pas dépasser 150 mots. Il doit être succinct et faire ressortir l'essentiel. Taille 10, interligne 1,0

Mots-clés : Ils ne doivent pas dépasser cinq.

Introduction : Elle doit fournir suffisamment d'informations de base, situer le contexte de l'étude. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : **1.** ; **1.1.** ; **1.1.1.** ; **2.** ; **2.1.** ; **2.1.1.** ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.

Notes de bas de page : Elles ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.

Citation : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les normes APA 7

Conclusion : Elle ne doit pas être une reprise du résumé et de la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

Références bibliographiques : Les auteurs convoqués pour la rédaction seront mentionnés dans le texte selon les normes APA 7.

Journal : Appliquer les normes APA 7.

Livres : Appliquer les normes APA 7.

Proceedings : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

SOMMAIRE

TRAORÉ Sogotiénin Ramata, <i>Université Peleforo Gon Coulibaly</i>	<i>Le mode de dramatisation de la philosophie de la transculturalité dans Nous étions assis sur le rivage du monde... de José Pliya</i>	1-17
BOMBOH Maxime Bomboh, <i>École Supérieure de Théâtre, Cinéma et l'Audio-Visuel, INSAAC</i>	<i>L'esthétiques conjecturelle dans le théâtre de Jean Genet</i>	18-24
AGOBE Ablakpa Jacob, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>		
KOUAME Clément Kouadio, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>Français, illettrisme et parole des insuffisants rénaux : défis sociolinguistiques de la recherche qualitative en Côte d'Ivoire</i>	29-46
KOFFI Koffi Gnamien Jean-Claude, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>		
SENY Ehouman Dibié Besmez, <i>INSAAC</i>		
KOUADIO Mafiani N'Da, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>Symbolisation et vulgarisation de la fête des ignames chez les Agni sanwi</i>	47-59
TOUMAN Kouadio Hyppolite, <i>Université Alassane Ouattara</i>		
YAO Kobenan sylvain, <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Des distorsions syntaxiques comme marqueurs de focalisation grammaticale dans Allah n'est pas obligé, La vie et demie et de La bible et le fusil</i>	60-74
MONSIA épouse Sahouan Gouelou Sandrine Audrey Flora, <i>Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI)</i>	<i>Révolution scripturale, contribution littéraire et sociale : cas des Romancières postcoloniales.</i>	75-92
DOUMBIA Bangali, <i>Université Félix Houphouët-Boigny</i>	<i>De la mise en scène du factuel à l'engagement dans Monoko-zohi de Diégou Bailly</i>	93-104
N'GONIAN Kouassi Anicet <i>Université Peleforo Gon Coulibaly</i>	<i>L'écriture érotique au féminin de Paul Verlaine à partir de la section « Les amies » du recueil Parallèlement</i>	105-121
KOUADIO Fortina Junior Ely <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Les Châtiments de Victor Hugo : un creuset de l'humanisme</i>	122-136
LOGBO Azo Assiène Samuel <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>Une convergence des écoles d'écocritique à la bio(éco)thémie ivoirienne</i>	137-154
LANÉ BI Vanié Serge <i>Université Alassane Ouattara</i>		
KACOU BI Tozan Franck Sylver <i>Université Alassane Ouattara</i>	<i>De la pérennisation de la culture a la patrimonialisation du livre : une étude comparative entre « fiñ », le conte gouro et la bibliothèque</i>	155-169

KOUAMÉ N'Guessan Ange Corneille
Université Alassane Ouattara

Emploi des gallicismes chez Kourouma. Du culte de la langue française à son extension par phagocytose des langues et cultures locales africaines

170-182

DADIÉ Bessou Jérémie
Université Alassane Ouattara

La morphologie phrastique atypique dans le discours : une quête énonciative comme tendance littéraire nouvelle chez Éric Bohème

183-195

TANOH N'Da Tahia Henriette
Université Alassane Ouattara

La pluralité grammaticale de la conjonction de coordination « et » : une subjectivité énonciative et esthétique acquise

192-210

Mémoires

N°1, Vol. 1



Mémoires | n°1, décembre 2025
Revue Mémoires, Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

Revue Mémoires, ISSN-L : 3104-9370 E-ISSN : 3104-9389
*relac24.upgc@gmail.com * <https://memoiresrellac.ci/>*

Les marqueurs syntaxiques de la focalisation dans *Allah n'est pas obligé*, *La vie et demie* et *La bible et le fusil*.

YAO Kobenan sylvain
Université Alassane Ouattara
yao.sylvain2@gmail.com

Reçu: 10/11/2025,

Accepté: 10/12/2025,

Publié: 31/12/2025

Résumé

Dans une dynamique explicative, la présente étude aborde le concept de focalisation grammaticale parce que dans les écrits de certains auteurs tels qu'Ahmadou Kourouma, Sony Labou Tansi et Maurice Bandaman, il y a une forte utilisation de la focalisation grammaticale qui s'inscrit dans une dynamique persuasive. Ce mécanisme discursif bénéficiant d'un large éventail de procédures, nous avons opté d'aborder l'antéposition et l'emphase. L'étude tente donc de montrer comment l'antéposition et l'emphase contribuent à focaliser. Elle est parvenue *in fine* à démontrer l'efficacité de ces méthodes. Ainsi, au niveau de l'antéposition, la focalisation se matérialise de trois façons : l'antéposition du Complément d'Objet au verbe régent, de l'adjectif qualificatif épithète au nom, et de l'adjectif qualificatif attribut au verbe d'état introducteur. Au niveau de l'emphase, elle se manifeste par emphase dislocative et emphase extractive.

Mots-Clés : focalisation, antéposition, complément d'objet, adjectif qualificatif, emphase

Abstract

In the descriptive perspective, this study talk about of the grammatical focalisation concept. In fact, any autors like Ahmadou Kourouma, Sony Labou Tansi and Maurice Bandaman use this mecanism in their writings. This study try to explain how anteposition and emphasis contribute to focalize. Finaly, we conclude that anteposition focalize by the anterior position of the Complement Object and of qualificate adjective before the name that qualify. Also, the emphasis contribute to materialize the focalisation by dislocation emphasis and extraction emphasis

Keywords : focalisation, antéposition, complement of object, adjective, emphasis

Introduction

Lors du processus de mise en discours d'une idée dans une dynamique de persuasion, il arrive que le locuteur use de divers moyens linguistiques. Quelques-uns de ces moyens sont l'antéposition et l'emphase. Au détour d'un discours ou d'un *continuum* littéraire, on s'en aperçoit d'emblée. C'est pourquoi, cette étude veut se pencher sur ces mécanismes de focalisation en prenant appui sur *Allah n'est pas obligé* (ANPO) d'Ahmadou Kourouma, *La vie et demie* (LVD) de Sony Labou Tansi, et *La Bible et le fusil* (LBF) de Maurice Bandaman. Elle tente ainsi de donner réponse à la question suivante : Comment l'antéposition et l'emphase, mécanismes syntaxiques, contribuent-elles à focaliser ? Pour donner une réponse à cette interrogation, nous partons de l'hypothèse que l'antéposition et l'emphase sont des stratégies syntaxiques de mise en relief par leur caractère distordu. L'objectif de cet article étant d'expliquer le fonctionnement de l'antéposition et de l'emphase, il s'appuie sur la grammaire générative et transformationnelle de Noam CHOMSKY et la linguistique énonciative d'Emile Benveniste pour explorer ce corpus qui nous semble riche, en termes de stratégies de focalisation. Cela nous recommande de subdiviser l'étude en deux étapes : la première concerne la définition conceptuelle et la seconde, une analyse-interprétation de ces différents mécanismes de focalisation dans le corpus.

1. Approche définitionnelle du concept de focalisation

Pour une compréhension fluide de cette étude, il convient de jeter, en amont, un coup de projecteur sur la notion de focalisation. La focalisation est un concept vaste qui bénéficie d'une richesse théorique et conceptuelle. Elle ne s'étudie pas, ici, selon le modèle littéraire genettien qui l'aborde comme une méthode narrative permettant de développer trois types de focalisation : externe, interne et zéro (Genette Gérard, 1983). Elle s'inscrit plutôt dans une logique grammaticale de rhématisation où elle est vue comme une mise en relief d'un élément d'information par une tournure emphatique. Selon la remarque de Gilles SIOUFFI et DAN VAN RAEMDONCK (2007, p.42) : « la focalisation est en réalité une rhématisation, qui rhématise le constituant focalisé ». Selon M. Groussier (2001, pp. 7-25),

on peut définir la focalisation comme l'opération par laquelle l'énonciateur donne à un élément de son énoncé les propriétés nécessaires pour attirer

l'attention du coénonciateur. Tous les marqueurs de focalisation reviennent à créer un contraste propre à isoler et donc mettre en évidence l'élément focalisé.

Autrement définie, la focalisation correspond à ce que l'on appellerait le zoom en cinématographique ; c'est la concentration sur un point, un segment linguistique considéré comme le focus, le foyer qui polarise la charge informationnelle. Elle vise à mettre en évidence, un élément du *continuum* discursif. En se référant à la *Linguistique Modulaire* de Nolke (1994), C. Schapira (2010, pp.17-21) soutient que la focalisation sert à « présenter l'élément focalisé comme le résultat d'un choix fait dans le cadre d'un paradigme et que ce choix est fait dans un but spécifique ». Cette opération peut s'appuyer sur plusieurs moyens linguistiques : l'intonation, le lexique et la syntaxe.

2. L'antéposition et l'emphase, mécanismes syntaxiques de focalisation grammaticale

Comme mentionné ci-dessus, la focalisation est une opération linguistique dont l'antéposition et l'emphase sont quelques-uns des leviers.

2.1. Définition de l'antéposition grammaticale

En général, l'antéposition consiste à placer un élément avant un autre. En grammaire, elle consiste à placer un constituant de la phrase avant un autre constituant avec lequel il entretient une relation syntaxique. Au niveau syntaxique, elle peut se manifester par l'antéposition de l'adjectif qualificatif au nom ou au verbe, par l'antéposition du CO au verbe.

2.1.1. L'antéposition de l'adjectif qualificatif

L'antéposition de l'adjectif qualificatif est le fait de placer l'adjectif avant le nom qu'il qualifie. Cela concerne aussi bien l'adjectif épithète que l'adjectif attribut du sujet.

2.1.1.1. L'antéposition de l'épithète au nom comme marqueur syntaxique de focalisation

L'épithète fait partie des modificateurs du nom. A la différence de l'attribut qui est introduit par un verbe d'état, l'épithète est un adjectif qui est directement lié au nom. Du point de vue syntaxique, la place de l'épithète est problématique. Suivant *Mémoires*, N°1 Vol.1

Vaugelas cité par Le Bidois G et R. (1971, p.81), « *on ne saurait trouver de règle* » à proprement dit qui statue sur la place de l'adjectif épithète car « tout adjectif épithète, en français, peut se placer avant ou après le substantif auquel il se rapporte » R. L. Wagner et J. Pinchon (1962, p.152). Cependant, « d'une manière générale, un adjectif épithète tend à se placer après le substantif auquel il se rapporte » (idem. p.36). Cela est d'autant vrai que la structure canonique du groupe nominal est :

GN → Dét + N + Modif

Modif → SP ou Adj ou Prop. Sub. Relative

En d'autres termes, l'ordre Substantif + Adjectif épithète est logique et normal parce qu'il obéit ainsi à la « *séquence progressive* » G. Kouassi, (2007, p.444.) et « répond aux exigences de la pensée réfléchie lorsqu'un autre facteur ne vient troubler son fonctionnement normal ni son expression par la langue. » (Le Bidois G. et R. 1971, p.2). Par conséquent, en vertu de « l'ordre normal Substantif – Adjectif épithète, l'ordre inverse Adjectif épithète – Substantif est toujours motivé » R. L. Wagner, J. Pinchon, Op. Cit. (p.36) vu qu'il est « inspiré par les nuances innombrables du sentiment et les mille fantaisies de l'imagination » suivant Le Bidois G et R. (op., cit. p.2.). Ce type de construction syntaxique a pignon sur rue dans nos ouvrages comme l'exposent les exemples suivants :

1. « Ahika se dit alors que cette fille pourrait bien être pour lui le guide le plus lumineux qui soit sur le brumeux et ténébreux chemin de la vie. Il voulut le lui crier, lui avouer qu'elle était supérieure, mais il se ravisa et dit tout simplement avec calme :

- C'est juste ; c'est peut-être toi qui, un jour, aura raison. » (LBF pp.99-100)

2. « La loque-père ne répondit pas, le Guide Providentiel lui ouvrit le ventre du plexus à l'aine comme on ouvrit une chemise à fermeture Eclair, [...] jetant le visage dans une telle crue d'électricité que les paupières semblaient soumises à une silencieuse incandescence, la loque-père respirait comme l'homme qui vient de finir l'acte d'amour... » (LVD pp.12-13)

3. « Robert's fit de brillantes études. Il voulut être prêtre, on l'envoya aux USA. Après ses études, il revient au Liberia pour se faire ordonner. » (ANPO p.67)

De la lecture de ces extraits, on retient trois groupes nominaux où l'adjectif épithète est antéposé au nom. Ce sont « le brumeux et ténébreux chemin de la vie. » de (1) ; « une silencieuse incandescence » de (2), et « brillantes études » de (3). En cause, leur structure syntaxique qui se réécrit : GN → Dêt + Adj + N alors que la syntaxe normale voudrait que la structure nominale se présente sous cette monture : GN → Dêt + N + Adj. C'est-à-dire respectivement « ...le chemin brumeux et ténébreux de la vie. », « une incandescence silencieuse » et « des études brillantes » car « l'épithète antéposée qualifie le contenu notionnel (le signifié) du nom. L'épithète postposée qualifie le référent visé dans les circonstances ponctuelles de l'énonciation, par le syntagme nominal » L. Bougault (1996, pp.43-47). De cela, l'on déduit qu'il y a antéposition de l'épithète pour une raison d'ordre stylistique. En effet, le choix de l'antéposition de l'épithète au nom opéré par le locuteur semble guidé par un désir de faire sensation. Au nom de ce marquage stylistique, « ils ont rompu les amarres qui les liaient à une scrupuleuse application de la norme syntaxique pour s'agripper à la donne stylistique qui leur permet de donner à l'ordre Adjectif épithète – Nom, valeur de trope » P. Bacry (1992, p.9). Cette disposition particulière expose la volonté du locuteur de mettre en vedette le fruit au détriment de l'arbre qui le porte. L'arbre ne se reconnaît-il pas par son fruit ? Concrètement, la volonté de l'énonciateur est d'insister beaucoup plus sur le caractère « brumeux et ténébreux » du « chemin de la vie », le caractère *silencieux* ou *sournois* de *l'incandescence* et le caractère *brillant* des « études » de Robert's. Quid de l'antéposition de l'attribut ?

2.1.1.2. L'antéposition de l'attribut au verbe comme marqueur syntaxique d'antéposition

A l'instar de l'épithète, l'attribut est un adjectif. La seule différence est que l'attribut s'inscrit dans « l'ensemble de constructions copulatives, c'est-à-dire un ensemble de catégories grammaticales susceptibles de se combiner à la copule *être* pour former une expression prédicative » M. Juncker, (1986, p.331). Autrement dit, un adjectif attribut est celui introduit par la copule *être* et ses variantes, c'est-à-dire les verbes qui indiquent l'état tel que *paraître*, *sembler*, *avoir l'air*, etc. L'attribut est donc syntaxiquement postposé au verbe. De ce fait, l'antéposition de l'attribut au verbe copule est motivée et vise à focaliser. Exemples :

(4). « Ce qui se passe sur la terre est la réalisation de la parole de Dieu.

Mais le Seigneur refuse qu'on rende la mort pour la mort.

- Maudit sois-tu ! Je te maudirai chaque jour et chaque nuit. » (LBF p.14)

(5). « A mon arrivée, on m'a appris qui j'étais. » (ANPO p.76)

Dans (4), c'est « - **Maudit sois tu !** » qui retient notre attention. A la lumière de la construction linéaire de la phrase canonique S + V + C ou SN + SV + SP, cette phrase exclamative porte les traces de la focalisation. Car elle se présente sous l'ordre suivant : C + V + S. Elle est constituée d'un SN sujet « Tu », un verbe « sois », précisément la copule *être* conjugué au subjonctif présent à la deuxième personne du singulier, et enfin d'un complément qui s'avère être l'adjectif attribut « maudit » antéposé au verbe : « Maudit sois... ». Or l'ordre normal est « ...Sois maudit ! ». Mieux, tous les ingrédients réunis, l'ordre normal de cette phrase devrait être : Que tu sois maudit ! C'est-à-dire Que + S + V + C. De là, on constate que cette inversion a eu pour corollaire la troncation du *Que* introduisant la complétive « Tu sois maudit ». En réalité, la phrase est une proposition subordonnée complétive. Si nous nous référons à la grammaire transformationnelle, la phrase de base de cet énoncé serait : Je veux que tu sois maudit !

Dès lors, il est évident que « Que » est la conjonction de subordination qui introduit le COD du verbe « veux », en l'occurrence, la proposition « tu sois maudit ». Une telle disposition syntaxique découle de la volonté du locuteur à vouloir donner la prépondérance à ses propos. A vrai dire, il s'agit des propos de Mamie Awlabo qui maudit son fils. Et pour cause : son mari Ba Assazan venait d'être assassiné par ses détracteurs politiques qu'elle soupçonne. Irritée, elle crie vengeance et demande à ses enfants de le venger. Celui qui est en face de lui ici, est l'abbé Noé qui, imbu de sa foi chrétienne, refuse de s'adonner à une telle besogne. Face à ce refus, elle considère ce fils indigne et le maudit. Pressée de le lui faire savoir, elle a jugé bon de focaliser l'essentiel de son propos : la malédiction. D'où le positionnement du lexème « maudit » avant la copule et même avant le sujet qui tient le propos. On comprend donc que l'exclamation traduit une colère qui a eu des répercussions sur la syntaxe.

Dans (5), en l'occurrence : « **A mon arrivée, on m'a appris qui j'étais**. », l'attribut est le pronom « qui » antéposé à la copule « étais » alors que la syntaxe normale est de placer l'attribut après le verbe. Ce qui donnerait : *A mon arrivée, on m'a appris j'étais **qui***. L'antéposition de cet attribut s'explique par le même principe de focalisation. Ici, elle se justifie par le fait que le locuteur a la soif de mettre en relief ce que l'on voudrait montrer de lui dès son arrivée. Au regard de ces faits, il est sans

appel que l'antéposition de l'adjectif qualificatif épithète ou attribut est un levier de focalisation tout comme l'antéposition du Complément d'Objet au verbe.

2.1.2. *L'antéposition du CO au verbe comme moyen de mise en vedette*

Le complément d'objet concerne ici, les compléments d'objet direct et indirect. Quand c'est un COD, on parle de verbe transitif direct alors que le verbe transitif indirect est celui qui admet un COI. Autrement détaillé, « la transitivité est supposée directe lorsque le verbe, considéré comme tel, admet un complément de régime direct » M. K. Kouassi., (2011, p.58). A contrario, « la transitivité est dite indirecte lorsque la conjugaison du verbe impose l'emploi d'un complément d'objet indirect » (ibidem.). S'exprimant à propos de l'orthodoxie syntaxique du français, M. G. Irié Bi (2015, p.144) fait remarquer que « le groupe verbal ou syntagme verbal se décompose soit en verbe (seul), soit en Verbe + dépendance(s) ». Ainsi, le COD suit le verbe, c'est-à-dire qu'il est placé après ce verbe, ce qui cadre d'ailleurs avec l'ordre traditionnel de la phrase canonique. Par contre, on distingue des cas d'antéposition du CO au verbe ordinaire dans notre corpus. Nous appelons verbes ordinaires, tous les verbes à l'exception des verbes pronominaux. Le CO regroupe tous les mots qui occupent la fonction Complément d'Objet en dehors du pronom *se*. A la lecture du corpus on découvre certaines occurrences phrastiques dans lesquelles le CO sont placés avant le verbe dans une dynamique de focalisation. Exemples :

(6). « Il avait voulu avec son fusil tuer un buffle-génie dans la profonde brousse. Le buffle l'a écorné, puis balancé avant de le jeter à terre, de le piétiner et de le tuer complètement avec tous les intestins et entrailles dans la boue. » (ANPO p.24)

(7). « - Le corps est absurde, dit-elle en se rhabillant. » (LVD p.43)

(8). « Il alla prendre dans sa trousse d'urgence des flacons d'antibiotique et courut dans une infirmerie privée. "heureusement que personne ne sait encore dans le quartier que je serai nommé ambassadeur", se dit-il. » (LBF p.35)

Les trois exemples se présentent sous la même structure syntaxique : C + V + S. Ce qui va sans dire qu'ils présentent une double inversion : inversion Sujet-verbe et inversion Complément-verbe. La première citée n'étant pas à l'ordre du jour, on va s'appesantir sur la seconde. Bien qu'ils présentent la même structure, à savoir

l'antéposition du COD au verbe, on peut les repartir en deux selon l'élément qui constitue le COD. Le premier exemple s'écarte du deuxième et du troisième exemple.

Dans le premier exemple, l'antéposition du COD se trouve dans cette proposition : « Le buffle l'a écorné,.. » Le groupe nominal sujet est « Le buffle... », le groupe verbal « ...a écorné » et le COD est « l' ». Pour dire vrai, ce « l' » est un pronom complément anaphorique qui reprend « le chasseur » comme l'indique un peu plus haut ce segment « le fils de la sorcière, le chasseur trop méchant, était mort lui aussi ». Du point de vue syntaxique, le pronom complément est placé avant le verbe. Sans quoi la phrase serait : *Le buffle a écorné le chasseur*. Or procéder de telle manière, serait compliquer la phrase. Car on serait obligé de répéter plusieurs fois le même groupe nominal « le chasseur » dans la même phrase. Et le résultat serait : *Le buffle a écorné le chasseur, puis balancé avant de jeter le chasseur à terre, de piétiner le chasseur et de tuer le chasseur complètement avec tous les intestins et entrailles dans la boue.*

En voie de conséquence, la pronominalisation du groupe nominal « le chasseur » vient à point nommé. Car il permet d'alléger syntaxiquement et sémantiquement la phrase. Reste que là, l'antéposition du COD tend à le mettre syntaxiquement en vedette.

Dans les autres exemples, à savoir : « Le corps est absurde, dit-elle en se rhabillant » et « heureusement que personne ne sait encore dans le quartier que je serai nommé ambassadeur », se dit-il. », des propositions toutes entières constituent le COD contrairement au précédent. Ces deux occurrences sont en réalité, des discours rapportés si on s'en tient à leur structure normale S + V + C. Ainsi, on aurait :

Exemple 2 : Elle dit le corps est absurde, en se rhabillant.

Exemple 3 : Il se dit "heureusement que personne ne sait encore dans le quartier que je serai nommé ambassadeur"

De cette façon, dans le deuxième exemple, le groupe nominal sujet est « elle », le groupe verbal, « dit » et le Complément d'objet direct est « le corps est absurde » suivi du complément circonstanciel de manière « en se rhabillant ». Il en est pareil pour le second exemple dont le sujet est « Il », le verbe « se dit » dont le COD est « "heureusement que personne ne sait encore dans le quartier que je serai nommé ambassadeur" ». De ce qui précède, il est évident qu'il y a eu inversion de cet ordre dans les phrases originales : le COD est en position frontale tandis que le verbe qui

le commande est en dernière position. Cela consiste pour J. Kokelberg (1993, p.178) à « Diriger le regard [du lecteur] dans l'espace et le temps », c'est-à-dire attirer l'attention du lecteur sur ce que dit le locuteur. Ce positionnement initial est l'essence de la focalisation dont l'emphase en est un avatar.

3. L'emphase, un autre levier de focalisation

L'emphase est une manière pompeuse de parler qui consiste à amplifier les propos et le discours visant la mise en relief d'un constituant de la phrase par l'intonation ou par la syntaxe des mots. Quand elle se fait par l'ordre des mots, elle se fait de deux manières : la dislocation ou l'extraction.

3.1. La dislocation emphatique comme moyen de focalisation

L'emphase par dislocation ou par détachement consiste à disloquer, éclater le constituant que l'on veut mettre en relief. Quand elle porte sur un groupe nominal, elle le reprend par un pronom personnel *il, elle, moi, je,...* ou impersonnel : *ce, cela, ça*, etc. Ce groupe nominal repris peut être en prolepse, c'est-à-dire placé à gauche, en position initiale ou en rappel (*Ces mangues, elles sont délicieuses.*), et même détaché à droite en position finale de la phrase (*Elles sont délicieuses, ces mangues*). Selon sa place, le pronom est soit anaphorique soit cataphorique. Ce type de phrase présente la structure suivante : Sujet + Pron. Sujet + Verbe + Complément (exemple 1) ou Pron. Sujet + Verbe + sujet (exemple 2). Quand on lit *Allah n'est pas obligé, La Vie et demie* et *La Bible et le Fusil*, on butte sur de nombreux cas de ce type d'emphase. Exemples :

(9). « Maman avançait par à-coups, sur les fesses, comme une chenille. (...) Moi, je marchais à quatre pattes. Je me le rappelle, je peux le conter. Mais je n'aime pas le dire à tout le monde... » (ANPO p.12)

(10). « - Oh si ! Oh si ! Que dites-vous alors du coup de foudre ? (...) Et puis, un homme et une femme (...) L'un devance l'autre, mais ils finissent toujours par se rencontrer sur le chemin de l'amour. Et il est comme un champignon, l'amour. » (LBF pp.37-38)

(11). « La dernière fois, j'ai payé pour huit ans. Bonne chance. Moi je vais prendre une nouvelle identité. » (LVD p. 30)

Dans ces extraits, la dislocation emphatique porte sur le sujet. Dans (9), elle se lit au niveau de « Moi, je » dans « Moi, je marchais à quatre pattes ». Il s'agit justement de la dislocation du pronom personnel « je ». En effet, ce pronom personnel, sujet du verbe « marchais », est représenté préalablement par sa variante tonique « moi » alors que « je » est normalement le pronom de conjugaison du verbe « marchais ». Car, il ne se dit pas « moi marchais », mais plutôt « je marchais ». Ainsi, le même verbe se voit attribuer deux pronoms sujets qui représentent la même personne. On parle alors d'effritement du sujet qui se présente sous la structure : Sujet (Moi) + Sujet (je) + V + C alors que la structure normale aurait dû être S + V + C ou *je marchais à quatre pattes*.

Ainsi, à la lecture de la phrase, on a l'impression que le locuteur veut mettre en évidence le fait que ça soit lui qui *marchait*. Il y a donc une « intensification stylistique » M. Riffaterre, (1971, p.53). Cette analyse cadre avec l'extrait (10) où la dislocation s'aperçoit au niveau du pronom « je » dans « Moi je vais prendre une nouvelle identité ».

Dans l'extrait (11), l'élément nouveau qui retient notre attention est la séquence « Et il est comme un champignon, l'amour ». Ici, la structure syntaxique qui porte l'emphase par dislocation est un syntagme nominal plein, c'est-à-dire un groupe nominal sujet qui est, en l'occurrence « l'amour » comparé à « un champignon » si on s'en tient au morphème de comparaison « comme ». Or, une analyse plus poussée laisse entrevoir que ce groupe nominal (l'amour), sujet du verbe « est », est placé en position finale par rapport au reste de la phrase de telle sorte qu'au début de la lecture, on se pose la question de savoir ce qui est comme le *champignon*, en dépit de la présence du pronom cataphorique « il », sujet apparent de « est ».

Etant l'objet de la comparaison et donc sujet réel du verbe « est », le groupe nominal « l'amour » devrait conséquemment lui être antéposé comme le recommande la structure canonique de la phrase qui, pour rappel, est S + V + C. Pourtant, l'exemple a la structure phrastique suivante : Et + Pron. Sujet apparent + V + C + Sujet réel. Une telle structure met en lumière une double irrégularité syntaxique : la présence de deux sujets représentant le même sujet dans une même phrase et la postposition du sujet au verbe en fin de phrase.

En réalité, il s'agit d'une illusion syntaxique qui est l'apanage de la dislocation emphatique consistant à détacher, par le truchement de la virgule, le sujet réel (l'amour) du reste de la phrase en vue de la mettre en relief. Raison pour laquelle C. Bally (1951, p.59) la considère comme « un stimulant pour l'attention que l'ordre logique des mots endort, au contraire sur un oreiller de paresse ». Une façon pour le locuteur en l'occurrence Afitémanou, de prouver à son interlocutrice (Jessica) que son amour pour elle est spécial comme il le dit à travers l'expression « Moi, je vous aime déjà d'un amour sans borne ». Cela dit, qu'en est-il de celle de l'extraction emphatique ?

3.2. L'extraction emphatique, stratégie syntaxique de focalisation

En plus de ce qu'elle vise la mise en focus d'un constituant de la phrase tout comme la dislocation, l'extraction emphatique consiste à extraire un constituant de la phrase en vue de le mettre en relief. En plus d'insister sur ce constituant, elle vise à y apporter une spécification. Pour ce faire, elle procède de deux manières : par *clivage* ou *semi-clivage* – pour paraphraser Martin Riegel et ses pairs – et par extraction proprement dite ou semi extraction qui se fait par extraction plus dislocation. Pour J. Gapany, (2002, p.65) « Sont conventionnellement qualifiées de « phrases clivées » les structures dans lesquelles un constituant est détaché au moyen de l'opérateur *c'est...qui / c'est...que* ». En d'autres mots, l'extraction proprement dite consiste à encadrer le constituant qu'on veut spécifier, par les présentatifs *c'est, ce sont, il y a, voilà, voici* avec les pronoms relatifs *qui* – pour la fonction sujet – et *que* pour les autres fonctions. Il faut préciser qu'*il y a, voilà, et voici* ne servent à extraire que le sujet.

Exemples : *C'est l'ouragan Catherina qui a fait plus de dégâts aux USA en 2005.*

Ce sont les cris d'oiseaux que nous entendons.

De ce fait, l'extraction constitue une inversion. Pour A. S. Ivan et J. D. Fodor (1996, pp.8-31), elle est [« en effet l'un des facteurs déclenchant l'inversion dite « stylistique »] ou du moins syntaxique, lorsqu'on se fie à la structure canonique de la phrase française. Alors que la structure canonique de ces phrases devrait être : Sujet + Verbe + Complément, (*L'ouragan Cathérina a fait de dégâts aux USA. / Nous entendons des cris d'oiseaux.*). Nous assistons plutôt à l'intrusion de *c'est...qui* et *ce sont...que*. Ce qui donne à voir la déformation de la structure normale en : S (C') + V (est) + S (l'ouragan Cathérina) + pron. (*qui*) + V (a fait) + Compl. (*plus de dégâts aux*

USA en 2005.) ou S (Ce) + V (sont) + S (les cris d'oiseaux) + pron. (que) + S (nous) + V (entendons). On peut lire ce type d'emphase dans les extraits suivants :

(12) « Mamie Awlabo prit son fils par le col de sa soutane, le secoua, lui cracha au visage.

- C'est moi qui, tous les dimanches, t'emmenais à l'église où la foi a germé dans ton cœur. » (LBF p.14)

(13). « - Le corps, c'est la seule chose au monde qui n'ait pas de fond, murmura le Guide Providentiel. » (LVD p.23)

(14). [Il lui a dit que sa maladie n'est pas une maladie pour blanc, c'est une maladie pour Africain noir nègre et sauvage. C'est une maladie que la médecine, la science du blanc ne (15) peuvent guérir. « C'est la sorcellerie du guérisseur africain qui peut fermer ta plaie. Si le capitaine opère ta jambe, (...), totalement mourir comme un chien », a dit l'infirmier major] (ANPO p.23).

Ici, nous avons deux types d'extraction emphatique : l'extraction d'un groupe nominal sujet et l'extraction d'un complément d'objet. Dans l'exemple (12), c'est le cas du groupe nominal sujet qui figure. Nous avons deux cas illustratifs de ce type d'extraction qui sont « C'est moi qui, » dans « C'est moi qui, tous les dimanches, t'emmenais à l'église où la foi a germé dans ton cœur. » et « c'est encore moi qui » dans « Et quand ton père s'est opposé à ta vocation sacerdotale, c'est encore moi qui l'ait fait changer d'avis ».

Ces deux extractions présentent la même structure. A savoir C'est + Sujet + qui. L'analyse de l'un couvrant l'autre, nous choisissons d'aborder le premier exemple. Le groupe nominal sujet indexé est le pronom tonique « moi ». Il est encadré par le présentatif « c'est » et le pronom relatif « qui » comme on le voit dans « c'est moi qui, tous les dimanches, ... » On y observe le clivage de la phrase. Lequel clivage est un « procédé de mise en relief par excellence qui joue sur la focalisation... » S. Hache, (2010, pp.28-32). La mise en relief a dérangé la syntaxe au point où ce groupe nominal est mis en quarantaine par rapport au reste de la phrase. Ce qui fait la particularité de l'emphase : isoler pour mieux faire voir.

L'analyse ci-dessus cadre avec l'exemple (13) où le groupe nominal « la seule chose au monde » dans « - Le corps, c'est la seule chose au monde qui n'ait pas de fond, murmura le Guide Providentiel ». est aussi mis en vedette par le présentatif « c'est » et le pronom relatif « qui ». L'isolement syntaxique est d'autant palpable que l'adjectif « seule » corrobore l'intention du locuteur qui est d'insister sur un fait : « le corps » n'a pas « de fond ». Cela est d'autant vrai que la séquence emphatique est une reprise cataphorique du groupe nominal « le corps » puisqu'il est repris par « c' » du pronom *ce*.

Dans le dernier extrait, contenant les exemples (14) et (15), nous avons les deux types d'extraction : l'extraction d'un groupe nominal sujet et d'un complément. L'extraction du groupe nominal sujet est la même que celles que nous venons d'analyser. En témoigne le groupe nominal en question « C'est la sorcellerie du guérisseur africain qui... » où le groupe nominal sujet « la sorcellerie du guérisseur africain » est encadré par « c'est » placé au début et « qui », postposé au nom. Autant dire qu'il ne vaut plus la peine de se répéter à ce propos.

Le deuxième cas de figure est « C'est une maladie que ». Celle-ci est particulièrement différente des autres à cause de ce qu'il s'agit de l'extraction du COD « une maladie » encadré par « c'est » et le pronom complément d'objet direct « que ». Réellement, « une maladie » est un COD antéposé à son verbe « guérir ». Pour le vérifier, il suffit de s'en remettre à la phrase « C'est une maladie que la médecine, la science du blanc ne peuvent guérir ». et de se poser la question suivante : Qu'est-ce que la médecine, la science du blanc ne peuvent guérir ? Si et seulement si on considère « la médecine, la science du blanc » comme sujet du verbe « ...peuvent guérir », on se rend à l'évidence que « une maladie » est le COD de « guérir. » D'ailleurs, l'emploi du pronom « que » le confirme bien. Car « que » est le pronom par excellence des compléments et « qui », celui des groupes nominaux sujet. L'extraction emphatique de ce groupe nominal complément s'est matérialisée par deux procédures. La première relève de l'insertion de « c'est » et « que » dans la phrase et la scission de la phrase comme son corollaire : « c'est une maladie que la médecine » à part et « la science du blanc ne peuvent guérir. » à part. Cette césure est marquée par la virgule (,) posée entre « la médecine » et « la science du Blanc ».

La seconde se reconnaît par l'antéposition du groupe nominal COD « la maladie » au verbe transitif « guérir » auquel il devrait être subséquent. Ces deux procédures

répondent au même besoin du locuteur : focaliser le fait que cette « maladie » ne peut être guérie par « la médecine » et « la science ». Or il est indéniable que toute insistance implique redondance. Redondance qui ne peut se faire sans bousculer l'ordre normal des constituants de la phrase.

Conclusion

Cette étude à vocation descriptive avait pour ambition de montrer comment l'antéposition et l'emphase contribuent à la focalisation grammaticale. A son terme, on retient ce qui suit : la focalisation est un processus qui vise à mettre en lumière ce que le locuteur veut que l'on retienne d'essentiel dans son propos. Ce mécanisme d'exposition comporte plusieurs opérateurs parmi lesquels nous avons abordé l'antéposition et l'emphase. L'antéposition concerne le positionnement du Complément d'Objet (CO) avant le verbe dont il dépend et celui de l'adjectif qualificatif épithète avant le nom qu'il qualifie. A cela s'ajoute l'inversion de l'adjectif qualificatif attribut et le verbe d'état qui l'introduit. Quant à l'emphase, il s'est avéré qu'elle contribue à focaliser par extraction ou dislocation d'un élément discursif que le locuteur souhaite mettre en relief. Cela démontre la richesse de la langue. Elle offre à l'usager des mécanismes d'expressivité dans une dynamique de performance. On pourrait poursuivre cette étude en abordant les autres outils linguistiques de focalisation.

Références bibliographiques

BACRY Patrick, 1992, *Les figures de styles*, Paris, Belin.

BALLY Charles, 1951, *Traité stylistique française*, Genève-Paris, Georg et Klincksiek.

BOUGAULT Laurence, 1996, « Place de l'épithète en emploi poétique », In *L'information grammaticale*, N°70, pp.43-47 p.44.

GAPANY Joël, 2002. *Formes et fonctions des relatives en français, Etude syntaxique et sémantique*, thèse de doctorat, Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, Bruxelles, Peter Lang.

GROUSSIÉ Marie-Line, 2001, « Pertinence, focalisation, exématisation », in *Cahiers Charles* N°30, pp.7-25.

HACHE Sophie, 2010, « L'expression de la surprise dans Mithridate de Racine : Remarques syntaxiques et pragmatiques », In *L'information grammaticale*, N°127, pp.28-32.

IRIE BI Gohy Mathias, 2015, *Alchimie de l'inversion dans la littérature orale, pour une économie linguistique du genre poétique* Didiga, CERAP, Abidjan.

IVAN A. Sag., Janet DEAN FODOR, 1996, « Une analyse sans catégories vides des phénomènes d'extraction » In *Languages* N° 122, pp.8-31.

JUNCKER Marie-Odile, 1986, *Compte rendu de [L'adjectif attribut. Martin Riegel, 1985, Collection « Linguistique nouvelle », PUF, 222p.]* In *Revue québécoise de Linguistique*, Vol.16, N°1, p.331.

KOKELBERG Jean, 1993, *Les techniques du style*, Paris, Nathan.

KOUASSI Germain, 2007, *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*. Paris, Publibook.

KOUASSI. K. Magloire, 2011, *Cours de linguistique du français De la syntaxe à la sémantique*, Paris, l'Harmattan.

LE BIDOIS (Georges et Robert), 1971, *Syntaxe du français moderne : ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, A. J., Picard, T.2.

RIFFATERRE Michael, 1971, *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion.

SCHAPIRA Charlotte, 2010, « précision ou, plus exactement, focalisation discursive », in *Information grammaticale* N°125, pp.17-21

SIOUFFI Gilles et RAEMDONCK DAN VAN, 2007, *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Bréal.

WAGNER (R. L) et PINCHON (J), 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, hachette.